



CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS
NIVEAU DÉPARTEMENTAL

DATE

Samedi 16 décembre 2023

à 8h30 (début des tirs) match de qualification
à 14h (début des tirs) phases de finales

LIEU

STAND DE TIR DE ROISSY

Les Fonds de Changy – 95700 Roissy-en-France

Tel : 01 34 29 06 46

DISCIPLINES

- (100) PISTOLET 10 MÈTRES - (104) CARABINE 10 MÈTRES

COMPOSITION DES ÉQUIPES

Les équipes seront composées de 5 tireurs, gérées par un « Capitaine », dont **au minimum 1 jeune** (Minime, Cadet, Junior fille ou garçon) ou 1 Dame et **au maximum 2** tireurs inscrits sur les listes HN et au maximum un athlète étranger (ET) licencié à la FFTIR).

En cas de **force majeure** et **avant le début de la compétition**, un tireur pourra être remplacé en conservant la règle de composition des équipes.

Les clubs ne peuvent présenter **QU'UNE SEULE ÉQUIPE par discipline.**

DÉROULEMENT

Match de qualification : chaque équipe dispose de 4h00 (essais compris) pour tirer 150 plombs de match sur un seul et unique poste de tir à raison de 30 plombs par tireur. C'est au « Capitaine » de gérer le temps alloué à chaque membre de l'équipe.

Phases de finales : les équipes sont opposées une à une dans une succession de matchs par élimination organisés sous forme de duels individuels effectués entre les tireurs de chaque équipe.

ARBITRAGE

L'arbitrage sera organisé par la commission départementale d'arbitrage du Val d'Oise.

ATTRIBUTION DES POSTES DE TIR

Par tirage au sort.

HORAIRE

Une seule série est programmée pour le **samedi 16 décembre 2023** à 8h30 pour les qualifications, et à 14h pour les phases de finales.

TARIFS DES ENGAGEMENTS :

60 euros par équipe

INSCRIPTIONS :

Les fiches d'inscription d'équipe au modèle ci-joint sont à envoyer par courriel à competitions.cdt95@gmail.com

Les règlements par virement ou par chèque à l'ordre du **CDTir 95** doivent parvenir **au plus tard le 9 décembre 2023** à l'adresse suivante :

Madame L. DOMETTE 3 rue des Longues Raies 95130 Franconville-la-Garenne



CLASSEMENTS

Par équipe dans chaque discipline après finale le cas échéant.

RÉCOMPENSES

Une coupe à l'équipe première de chaque discipline.

QUALIFICATIONS

La 1^{ère} équipe de chaque département, puis - sur l'ensemble de l'Île de France – un nombre d'équipes déterminé par la capacité d'accueil du stand où se déroule le tour régional.
(référence : SEC Régionale)

COTISATIONS

Ce championnat est ouvert aux sociétés ou sections de tir du Val d'Oise à jour de leurs cotisations 2023/2024 avec la Fédération et le Comité Départemental de Tir du Val d'Oise.

Une équipe appartenant à une société non en règle avec le CDTir95, ne pourra pas participer au championnat.

PIÈCES RÉGLEMENTAIRES

Comme pour chaque compétition, tout tireur devra être en possession de la licence F.F. Tir 2023/2024

Tout tireur non en règle ne pourra participer aux championnats.

NOUS VOUS CONSEILLONS DE VOUS PRÉSENTER, POUR LES FORMALITÉS, 30 MINUTES AVANT LE DÉBUT DE VOTRE SÉRIE.

E. PELISSIER

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS
NIVEAU DÉPARTEMENTAL
DISCIPLINES PISTOLET / CARABINE 10 m

FICHE D'INSCRIPTION PAR ÉQUIPE

Samedi 16 décembre 2023

STAND DE TIR DE ROISSY Les Fonds de Changy – 95700 Roissy-en-France

CODE DISCIPLINE

--	--	--

N° ASSOCIATION **10 95**

DISCIPLINE.....

CLUB.....

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'équipe doit être composée de 5 tireurs dont, au minimum, 1 jeune (Minime, Cadet, ou Junior fille ou garçon) ou 1 Dame, au maximum, de 2 tireurs inscrits sur les listes HN et au maximum un athlète étranger (ET) licencié à la FFTIR).

Inscrire les tireurs dans l'ordre de passage

Cat.	N° LICENCE	NOM	Prénom

TARIFS DES ENGAGEMENTS : 60 Euros par équipe

Les fiches d'inscriptions des équipes sont à envoyer par courriel à competitions.cdt95@gmail.com

Les règlements par virement ou par chèque à l'ordre du CDTir95 sont à envoyer à l'adresse suivante :

Madame L. DOMETTE 3 rue des Longues Raies 95130 Franconville-la-Garenne

au plus tard le samedi 9 décembre 2023

TOUTE ERREUR OU OMISSION ENTRAÎNERA LA NULLITÉ DE L'ENGAGEMENT

1. En application de la loi du 6-1-1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous êtes informé que :
 - a) Les réponses à la fiche d'inscription sont obligatoires pour que soit prise en compte votre inscription au championnat. Elles sont destinées au CDTir95 afin d'établir le plan de tir et le palmarès. Par le fait de son inscription, le tireur autorise le CDTir95 à rendre public le plan de tir et les résultats de la compétition
 - b) Vous êtes habilité à obtenir communication des informations nominatives, vous concernant, recueillies au moyen de cette fiche d'inscription et, le cas échéant, à demander toutes rectifications auprès du Président du CDTir95.

NOM, Prénom du « Capitaine ».....

N° de Téléphone.....Date.....Signature.....